PLAN PARTICULIER DE MISE EN SÛRETÉ (PPMS) DE L'UVSQ

Le Plan Particulier de Mise en Sûreté (PPMS) est le plan d'organisation qui a pour but de permettre la mise en sécurité et la protection des personnes en cas d' évènement majeur. Le PPMS est la première réponse à mettre en place, avant éventuelle intervention des autorités nationales compétentes (forces de sécurité, Préfecture…) ou le retour à une situation normale, selon la nature de l'évènement et son niveau de gravité.

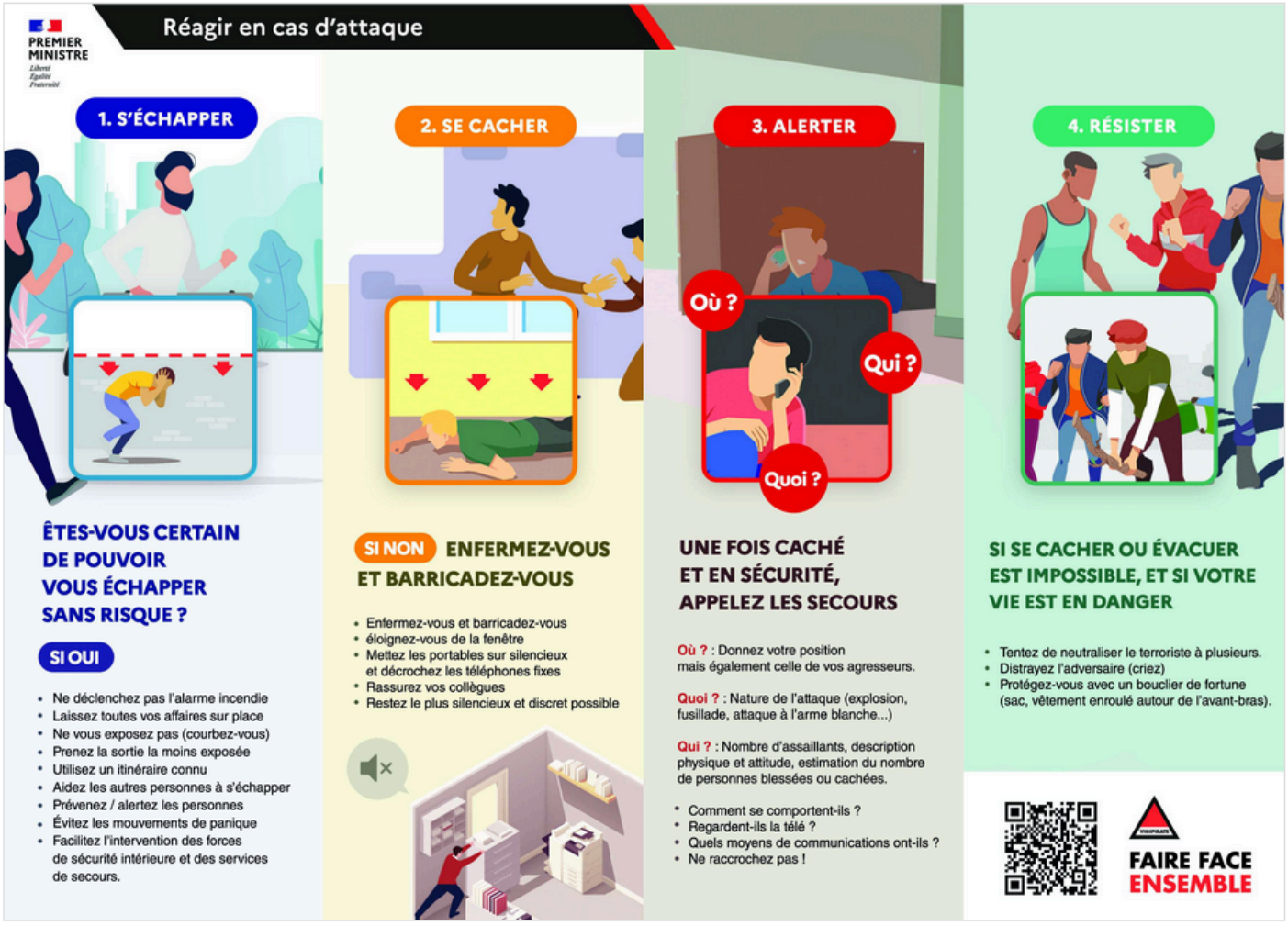
article publié le 11 octobre 2024

Suite à l’attaque à caractère terroriste qui s’est produite à Arras le 13 octobre 2023, la Première ministre, Élisabeth Borne, a décidé d’élever la posture du plan Vigipirate sur l’ ensemble du territoire national au niveau « Urgence attentat ».

Les accès sur les sites universitaires de l’UVSQ sont renforcés avec un contrôle aux entrées des étudiant(e)s, sur présentation des cartes étudiantes ou certificats de scolarité, des personnels, sur présentation des cartes professionnelles, des véhicules et des sacs.

Etudiants, étudiantes, vos certificats de scolarité sont téléchargeables dans votre Intranet étudiant : https://www.uvsq.fr/etudiants

Fermer ×



Affiche « Réagir en cas d’attaque terroriste » / Source : Service d'information du Gouvernement

télécharger l'affiche "Réagir en cas d'attaque". - 763 Ko, PNG">> télécharger l'affiche "Réagir en cas d'attaque".

MIER
ISTRE



télécharger l'affiche "Vigilance". - 410 Ko, PNG">> télécharger l'affiche "Vigilance".